

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014

Conseillers en exercice : 29 - Conseillers présents : 25 - Conseillers votants : 28  
Convocation du 18 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt cinq du mois de septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Mortagne sur Sèvre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre sous la présidence de Monsieur Alain BROCHOIRE, Maire.

Etaient présents : Alain BROCHOIRE, Dominique RIPAUD, Evelyne ANNEREAU, Philippe MASSÉ, Laurence ROMPION, Françoise RETAILLEAU, Laurent GRIMAULT, Véronique GIRARDEAU, Yann POUVREAU, Sandrine BARON, Claude MEL, Henia ERNOUL, Olivier SOURICE, Bénédicte BOSSARD, Dominique COUSSEAU, Sophie JAUD, Vincent BÉNÉTEAU, Amandine BRIAULT, Patrice COIRIER, Joël VOYAU, Claude GIRARDEAU, Michel COGE, Véronique ROUGEON, Kévin GIRARDEAU, Martine CATTEAU.

Excusés : Christine PAGEARD qui a donné procuration à Evelyne ANNEREAU, Damien ROY qui a donné procuration à Dominique RIPAUD, Arnaud BILLARD qui a donné procuration à Alain BROCHOIRE, Aurélien MOUILLÉ.

Secrétaire de Séance : Sophie JAUD

OBJET : DENOMINATION DE LA VOIE DE LIAISON MORTAGNE ⇨ EVRUNES

Il est proposé de donner un nom à la voie communale 201 dite de Mortagne au Longeron, voie de liaison entre Mortagne et Evrunes, depuis l'intersection de la rue des Etangs jusqu'au panneau d'entrée d'agglomération d'Evrunes.

**Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

sur proposition de la commission cadre de vie – développement urbain réunie le 11 septembre 2014 ;

**DECIDE** de dénommer cette voie route d'Evrunes et de procéder à une numérotation métrique ;

**DONNE** à Monsieur Le Maire tout pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération



Pour extrait conforme  
Le Maire,  
Alain BROCHOIRE

COPIE